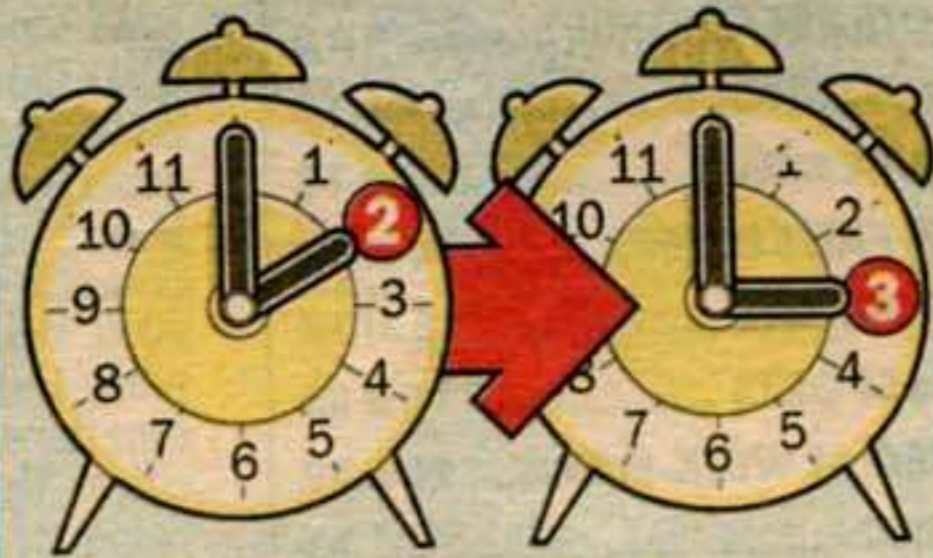


HEURE D'ETE



**Dimanche à 2 heures
il sera 3 heures**

0,61 € (FRANCE METROPOLITAINNE)

SAMEDI 27 ET DIMANCHE 28 MARS 1999

EDITION NATIONALE DU « PARISIEN »

N° 16969

en France

HEURE D'ETE

Soixante minutes de sommeil en moins cette nuit

Les beaux jours arrivent, mais le prix à payer c'est qu'il faudra dormir cette nuit une heure de moins. Comme chaque année depuis 1976, le dernier week-end de mars est consacré au passage à l'heure d'été.

Désormais, et jusqu'à la fin du mois d'octobre, nous allons vivre avec deux heures d'avance sur le soleil. Un réel plaisir pour ceux qui aiment se balader le soir, tard, sous les derniers rayons de l'astre solaire. Mais une contrainte pour beaucoup qui évoquent la perturbation des rythmes biologiques, les

inconvenients pour les agriculteurs et pour tous ceux qui travaillent à l'extérieur et qui seront obligés de reprendre leurs activités à 14 heures. Lorsque le soleil sera en fait à son zénith. Il en sera ainsi, en principe, jusqu'en 2001, puisque l'heure d'été dépend d'une directive européenne. Actuellement l'Europe est régie par la 8^e directive qui couvre les années 1998-2001.

La prochaine sera déjà discutée par la Commission dès ce mois de juin. Une bataille en perspective entre les « pour » et les « contre ».